

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 07 Juin 2018 à 20h30

Le conseil municipal s'est réuni à 20 h 30 le jeudi 07 juin 2018 sous la présidence de Mr Jean-Pol Simon, Maire.

Présents : tous les conseillers en exercice, exceptés et excusés Mmes Catherine CHAPELLE, Evelyne DEHUT (pouvoir à Mr Christian COGNIARD) et Marie-Yvonne MAIZIERES (pouvoir à Mme Nicole BUNEAUX).

Secrétaire de séance : Mr Jean-Michel VIET.

APPROBATION

Après quelques remarques nécessitant des rectifications dans la rédaction relative aux comptes administratifs, le compte-rendu du conseil municipal du 10 avril 2018 est adopté à l'unanimité.

1. TOUR D'HORIZON DU MAIRE

M. le Maire relate et commente les réunions et manifestations intervenues depuis la dernière réunion du conseil municipal :

- 12/04 : - conseil communautaire
- conseil administration du collège
- 19/04 : réunion de création de l'association Mémoire et Patrimoine de Juniville (A.M.P.J.), Mr Bertrand JENIN en est le président.
- 21/04 : journée de la fête des écoliers.
- 25/04 : réunion avec l'architecte sur le projet d'extension de la mairie.
- 28/04 : assemblée générale du club de tennis.
- 01/05 : brocante de la Mouche de Mai.
Ce même jour des dégradations sont observées sur le sentier d'interprétation. Une plainte a été déposée à la gendarmerie par Mr le Maire.
- 05/05 : inauguration du sentier d'interprétation en présence de personnalités dont Mr Benoît HURE, sénateur.
- 07/05 : assemblée générale de l'office de tourisme du Pays Rethémois.
- 08/05 : cérémonie au monument aux Morts.
- 10 au 13/05 : réception des amis allemands du jumelage de Crawinkel. Un beau programme, bien organisé, a ravi les participants.
- 18/05 : rencontre avec la CCPR, Mr Renaud AVERLY et le responsable de la Caisse des Dépôts et Consignations. De nombreux projets ont été évoqués. L'emprunt pour le pôle santé est en cours de renégociation (taux actuel : 3,95 %). Une proposition sera faite prochainement avec une baisse probable de taux et un allongement de la durée de remboursement.
- 18 au 21/05 : fête patronale.
- 22/05 : assemblée générale de la ADMR avec un spectacle et une bonne participation.
- 24/05 : assemblée générale de la MARPA : activité soutenue et budget équilibré.
- 30/05 : - rencontre avec la Socotec dans le cadre de l'extension de la mairie ; dans le bâtiment actuel, l'amiante et le plomb font l'objet d'analyses dont les résultats seront communiqués dans quelques semaines.
- signature chez Maître Roussel pour la vente du bâtiment de l'ancienne trésorerie.

- 01/06 : rencontre avec les Pompes Funèbres Générales au cimetière pour la pose de 4 cases supplémentaires au columbarium et d'une plaque au Jardin du Souvenir.
- 01/06 : rencontre avec des représentants de Crédit Agricole Immobilier sur le projet de lotissement « Cote des Blancs », ainsi qu'avec la FDEA pour repérer les lieux et chiffrer la viabilisation de ce projet de 34 lots de 703 m² (en moyenne), desservis par 3 raquettes. Pas de documentation disponible actuellement sur ce projet qui sera présenté au conseil municipal, en son temps.
- 01/06 : assemblée générale du GIC.
- 07/06 : conseil administration du collège ; Mme Eve-Marie LANNUZEL fait un résumé : rentrée 2017, 282 élèves avec 13 classes - rentrée 2018, 287 élèves avec 11 classes. La répartition des élèves dans les classes explique cette situation.

2. DEBATS PLAN LOCAL URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Un diagnostic foncier est réalisé dans chaque commune de la CCPR par le cabinet AUDDICE Urbanisme dont la finalité imposée est de réduire la surface constructible sur l'ensemble des communes de la CCPR. Ce cabinet rencontrera toutes les communes avant le 13 juillet 2018. Une réunion sur ce sujet est programmée à Juniville le mardi 10 juillet de 13 h 30 à 17 h. Un plan de Juniville est remis à chaque conseiller, sur lequel figurent la partie actuellement urbanisée, des zones de terrains mobilisables (habitat) et des zones d'extension urbaine potentielle. Le conseil municipal puis la CCPR se prononceront, à l'issue de ces présentations et concertations, sur la version définitive de ce PLUi qui sera mis en place pour 10 ans.

3. AVENIR DU BATIMENT « LA POSTE »

Mr le Maire et Mme Nicole BUNEAUX ont reçu le cabinet IAD afin d'estimer ce bâtiment de 200 m² dont une salle de 50 m², avec une petite cour attenante. L'estimation est de 133.000 € net vendeur (140.000 € honoraires inclus). Le conseil municipal décide (12 voix pour et 1 contre) la mise en vente de ce bâtiment au prix de cette estimation.

4. SUBVENTIONS ET TARIFS 2018

Les tableaux joints énumèrent, en détail, les montants et tarifs décidés pour 2018, conformément aux 3 années précédentes.

5. DELIBERATIONS

- Transfert de zones d'activités du Rethélois à la CCPR : il concerne des réserves foncières départementales dont 64 ha à Rethel, des zones d'intérêts économiques existantes dans certaines communes de la CCPR (Château-Porcien, Amagne, Le Châtelet ...). Ces transferts portent sur un montant de 2.603.712 €. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.
- Contrat agent contractuel : il concerne Mme Bruna Determ, à partir du 1^{er} juillet 2018, valable 1 an, motivé par une augmentation de son temps d'activité (distribution de notes d'info, remplacement pour congés ...) Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

- Règlement général sur la protection des données : c'est une obligation pour toutes les communes à partir du 25 mai 2018 (état-civil, recensement, ...). Adhérer au centre de gestion 54 permet de s'y conformer, pour un coût annuel de 0,057 % de la masse salariale de la commune soit, pour Juniville environ 100 € /an. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

6. COMMISSIONS

- Mr Bruno ROCHON :
 - communique quelques informations sur le déroulement de la fête patronale à Juniville : participation nombreuse vendredi soir, samedi et dimanche après-midi. Lundi, réussite de la course junivilloise pour sa 13^{ème} édition, quant au spectacle de l'après-midi les avis sont nuancés, ce qui peut justifier une réflexion dans l'évolution de cette formule d'animation ;
 - évoque la demande d'une association rémoise d'étudiants sports (ARES) pour l'organisation d'un tournoi de football à Juniville le 1^{er} juillet prochain, à partir de 10 h.
- Mme Nicole BUNEAUX :
 - propose de faire nettoyer les vitres des bâtiments communaux (mairie, salles des fêtes et Maxime de Sars, bibliothèque) par la société de nettoyage La Rethéloise dont le devis est de 792 € TTC par trimestre. Le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité ;
 - confirme que le concours des maisons fleuries sera reconduit ;
 - suggère que le terrain derrière le château des écoles soit nettoyé plus régulièrement ;
 - demande avis sur le choix de la couleur pour la porte de la salle polyvalente.

7. QUESTIONS DIVERSES

Mr le Maire fait part :

- d'une demande d'autorisation environnementale pour une unité de méthanisation sur les communes marnaises de Bourgogne et Fresne-les-Reims. Pour l'exploitation de cette unité, le conseil municipal émet un avis favorable ;
- d'une étude de sol qui doit être réalisée dans le cadre du projet d'extension de la mairie, selon un cahier des charges établi par l'architecte ; 2 sociétés ont été sollicitées : FONDASOL et GEOTEC. Seule conforme au cahier des charges, la proposition de FONDASOL est retenue, pour un montant de 7.120 € HT ;
- de la Flamme du Souvenir symbolisant le Centenaire de la fin de la guerre 1914-1918. Elle sera présente à La Neuville en Tourne à Fuy le 11 octobre et sera acheminée vers Juniville pour la journée du 12 octobre, date anniversaire de la Libération de Juniville. Une commémoration sera organisée, plusieurs acteurs seront associés à cette initiative dont les Anciens Combattants, l'école primaire et toutes autres associations et personnes volontaires.

Réponses à plusieurs questions :

- les travaux programmés à la sacristie seront effectués à l'automne

- services techniques : les primes accordées aux employés communaux ont été harmonisées ; des formations sont en cours
- ball-trap : Mr le Maire a vérifié et constaté que les horaires d'activités étaient bien respectés
- il est évoqué le constat fréquent de vitesse excessive de véhicules dans la Rue de la Chut, notamment à l'entrée du village et ce, malgré la présence de radar pédagogique, pourtant utile ! Il sera nécessaire d'analyser les informations enregistrées par ces radars pédagogiques, installés à Juniville, afin d'en tirer des enseignements pour assurer un maximum de sécurité sur la voie publique dans notre commune.

La séance est levée à 23 h 15.